L'ABEILLE.

BULLITT, MAGNE, & CO.
No. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance . $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, . 10

Les termes de l'abonnement ont pour une année. Aucune souscription, soit pour journal quotidien, soit pour journal de la campagne, ne sera reçue à moins qu'elle ne soit accompagnée du prix de l'abonnement, à moins qu'il n'y ait déjà avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'abonnement.

ANNONCES—Une planche carrée de chaque journal, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement sur chaque carré d'une autre originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré de dix PICA lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année entièrement à un cas de changement de résidence sont pas sensibles.

LES ANNONCES de vente de biens de toute espèce, de 16 à 24 lignes, les articles qui appelent l'attention du public à des ventes d'immeubles, les articles publiés à la demande des parties, les annonces de librairie et des Arts, et toutes autres annonces de ce genre, sont payables d'avance.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, ne seront insérées que pour le quart du prix fixé pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, ou qui ne sont pas d'intérêt général, seront le double du prix des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires, ou dont la durée n'est pas connue, seront payées d'avance, autrement elles ne seront pas insérées. Toutes les plaintes ou demandes de corrections ou de changements dans les annonces devront être faites dans le cours de la première semaine de leur insertion, autrement elles ne seront pas faites. Les annonces qui ne porteront pas le nombre de fois qu'elles devront paraître, seront insérées jusqu'à ce qu'elles soient prohibées par ordre exprès, et payées en conséquence de cette omission.

AUCUNE ANNONCE de caractère public, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ne sera publiée, excepté par ordre de quelque autorité publique.

LES THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, feront insérer chaque jour de nouvelles annonces, pour un prix ne dépassant pas cent sous.

LES ANNONCES de caractère à n'être employées que dans les colonnes d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

ARRANGEMENT D'ETE.
POUR BATON ROUGE, Port Hudson, Bayou Sarah et Turnbull, le steamboat WILLIAM T. PATTEN, patron de la Nouvelle Orléans toutes les mercredis et samedis à 4 heures du matin, et arrivera à Nouvelle Orléans, tous les lundis et vendredis à 4 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HAWTHORN & WOODS, 66 Gravier,
Agents pour les steamboats du Bayou Sarah.
29 juin

AVIS.
Ligne de la malle des E Unis entre la Nouvelle Orléans et Mobile.

Un bateau partira tous les jours pour Mobile après l'arrivee des chars de une heure.
Pour fret ou passage, s'adresser à
A. G. BLOOD, 25 Camp,
Bureau de la malle des Etats Unis

PAQUEBOT REGULIER—Pour la ligne de St. Louis, Passe-Christiane, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula.—Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Limbert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivee des chars de onze heures du matin, et tous les samedis après l'arrivee des chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
PRIESTLEY & BEIN,
19, Nlle. Levée.

POUR LA BALIZE, EMBOUCHURE DU MISSISSIPPI, (Passage de Plaquemines)

Le nouveau et bon steamboat pour cette charge et vaisseau le steamboat bon marcheur TELL, un steamboat Ontario inférieur respectueusement informe le public et ses amis en général, qu'il est dans la ville, que ses voyages pour la Balize sont réguliers, et qu'il partira régulièrement tous les mercredis à midi, et tous les samedis matin à neuf heures, sans manquer, ordre il tiendra par ses soins et attention, et ses connaissances de la rivière, pour donner satisfaction à tous ceux qui voudront favoriser de leur patronage. Pour fret ou passage, s'adresser à S. S. Locke & Co Front Levee, entre les rues Bienville et Bourbon, ou à bord du
W. W. WIGGINS, capitaine.
29 oct—29

PAQUEBOTS REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & NORD.
LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN, & Co.
Pour porter de la Nouvelle-Orleans toutes les jours.

Navire Kentucky,	capitaine Rogers
Daniel,	Fowler.
Tennessee,	Wier.
Basque Rainbow,	Hewes.
Sutton,	Burwell.
Natchez,	Lindsay.
Southerner,	Hewlett.

Tous les navires susnommés sont de premiere classe et doublement coppérés, ils sont construits pour ce commerce, ils vont pour être arrivés de Nouvelle-Orleans. Les Capitaines sont tous connus pour leur courtoisie, et sont très attentifs aux soins de la cargaison. Connaissements et dracon de chargement, s'adresser à
S. S. LOCKE & CO.
Front Levee, entre les rues Bienville et Bourbon.
Ou à bord sous le bureau du Capitaine.
Pour fret ou passage, s'adresser à
W. W. WIGGINS, capitaine.
17 nov

AGENT POUR LES PASSAGERS qui désirent faire leurs traversées en chars sont à la Chambre sous la direction de M. Sheridan, et sous la direction de M. Sheridan, et sous la direction de M. Sheridan, et